

Le Journal de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles



Gérez votre Eau & Assainissement

Découvrez notre **nouveau service** en ligne sur **Internet**

<https://regieau.vallee-des-baux-alpilles.fr>

page 3

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA MASSANE À SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE



Le nouveau siège de la Communauté de communes ouvrira ses portes au public courant avril

pages 10-11

En matière de prévention la **CCVBA**

poursuit ses interventions dans les écoles. En 2018,

1.200 élèves ont été sensibilisés aux problématiques des déchets et du tri et ont célébré les 20 ans de l'opération "Nettoyons la nature !"



20 ANS Nettoyons la nature!

Aurille ■ Les Baux-de-Provence ■ Eygalières ■ Fontvieille ■ Mas-Blanc des Alpilles ■ Maussane-les-Alpilles ■ Mouriès ■ Le Paradou ■ Saint-Étienne-du-Grès ■ Saint-Rémy-de-Provence





Le Mot du Président

Très engagée dans le développement durable depuis le transfert de compétence de la collecte en 2017, la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles a réalisé plusieurs actions en 2018 et poursuivra cet engagement les années suivantes. Les objectifs sont la réduction de la quantité de déchets produits et l'augmentation de leur valorisation (réemploi, recyclage...). Les ressources ne sont pas inépuisables et la valorisation des déchets constitue à l'évidence une source de développement et d'emplois locaux non délocalisables, tout en protégeant mieux notre cadre de vie.

“Créer du dynamisme économique en conduisant des partenariats public-privé en lien étroit avec les Communes”

La **CCVBA** poursuit également son engagement en faveur du développement économique et de l'accueil des entreprises. Cet accompagnement s'effectue sur le plan commercial, recherche de fonciers, de financements, de créations, de dématérialisation des marchés publics, la fiscalité, mais aussi par la présence sur des salons professionnels ou sur le Règlement européen de protection des données...

En 2018, la Communauté de communes a pleinement joué son rôle de solidarité sur le territoire et d'aide aux communes en reversant ou en payant en lieu et place des communes des Fonds de péréquation nationaux. Depuis 2014, les 10 communes membres de la **CCVBA** ont bénéficié de 21.000 000 € de reversement ou de compensation. Ces reversements sont vitaux dans un contexte de contraintes budgétaires pour que les Maires et leurs Conseils municipaux puissent mener à bien les projets communaux et offrir un service public correspondant aux besoins de leurs habitants. Sur 2019, l'aide annuelle aux communes sera amplifiée de 1.300 000 €.

À propos de l'avenir institutionnel du Pays d'Arles, comme mes collègues élus de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et les élus du Pays d'Arles dans leur pluralité, je souhaite que 2019 voit se lever l'incertitude sur ce dossier. Au nom de mes collègues élu(e)s, je demande à l'État de trancher une bonne fois pour toutes sur cette question essentielle pour l'avenir du territoire et de ses habitants.

En ce début de printemps, je souhaite adresser à toutes et à tous mes souhaits de bonheur, de prospérité ainsi qu'à notre convoité territoire du Pays d'Arles. ” ”



Hervé Chérubini

Président
de la Communauté de Communes
Vallée des Baux-Alpilles

Maire de Saint-Rémy-de-Provence

Bien sincèrement !
Hervé CHÉRUBINI

Séance du Conseil - Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance publique le jeudi 21 mars à 18 heures à la salle des fêtes de Mas-Blanc-des-Alpilles.



En bref...

Nouveau service

Créez votre compte

Gérez vos factures (paiement en ligne, consultation de l'historique, suivi de vos consommations), transmettez l'index de votre compteur, faites vos démarches en ligne (résiliation, changement de situation, signaler un problème sur le réseau...) mais aussi gérez votre compte (changement du mot de passe, vos informations personnelles...) sur le portail numérique de la Régie de Eau & Assainissement disponible sur Internet.

<https://regieau.vallee-des-baux-alpilles.fr>

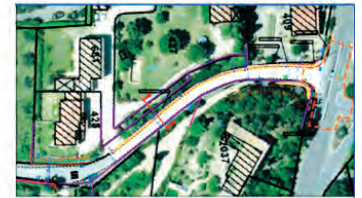
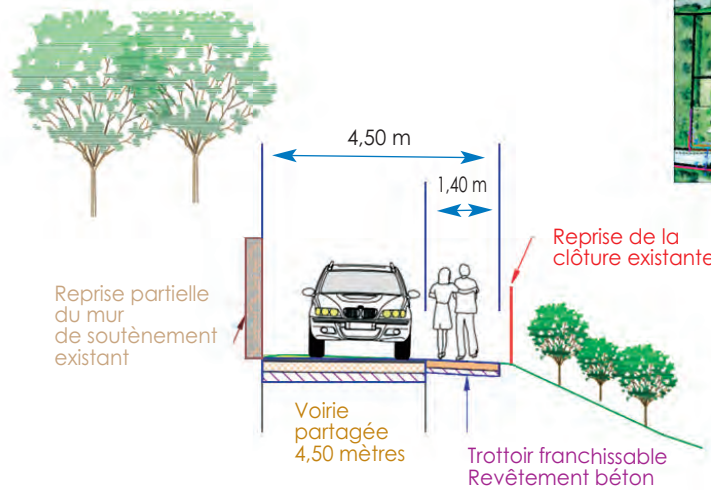


Aménagements

Maussane-les-Alpilles et Le Paradou : le chemin du Touret se refait une beauté

La Communauté de communes avec l'aide du Département vient d'entreprendre la réhabilitation complète du chemin du Touret qui est limitrophe entre les communes du Paradou et de Maussane-les-Alpilles. D'une longueur de 750 mètres, il est entièrement réhabilité dans l'esprit de conservation de sa vocation de chemin de campagne permettant les cheminements doux.

La Communauté de communes profite de cette réhabilitation pour y installer l'éclairage public sur la totalité du linéaire en mettant en service des lanternes LED à faible consommation d'énergie.



La **CCVBA** profite également du déroulement de ces travaux pour installer des gaines nécessaires à l'enfouissement ultérieur de tous les réseaux.

La fin des travaux du chemin du Touret est prévue pour le mois de mai 2019.

Développement durable

Abonnements en hausse sur le réseau Simone

9 bornes sont aujourd'hui opérationnelles sur 12 et les dernières le seront très prochainement (bornes installées et en attente de mise en service), exceptée celle de Saint-Rémy-de-Provence (Libération) qui sera intégrée cet été dans les travaux de réaménagement de la Commune.

Depuis les premières mises en service fin mars 2018, le nombre d'abonnés sur notre plateforme Alizé augmente régulièrement. De même, des abonnés d'autres opérateurs utilisent les bornes du réseau grâce aux conventions d'interopérabilité conclues avec ces différents partenaires. Le nombre de connexions est également en hausse avec une nette augmentation en fin 2018. Les bornes de Saint-Rémy-de-Provence (place Jean Jaurès) et Maussane-les-Alpilles (Maison de retraite de la Vallée-des-Baux) présentent les meilleurs résultats.



Ce réseau intégré au maillage couvrant l'ensemble des Bouches-du-Rhône, grâce à l'action du SMED et l'appui financier du Département, facilite fortement les déplacements des conducteurs de véhicules électriques et hybrides. Cette opération d'un montant de 140.000 € a fait l'objet d'une présentation lors de la "Journée de la locomotion hybride et électrique" qui s'est tenue sous l'égide du quotidien régional La Provence en partenariat avec le Pays d'Arles au château d'Estoublon à Fontvieille.



“Conservons notre action publique de proximité”

Comme il est de coutume, la cérémonie des vœux de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles qui s'est déroulée le samedi 19 janvier à la salle des fêtes de Mouriès, a représenté un moment de rassemblement des acteurs économiques locaux, des partenaires institutionnels, représentants d'associations, mais aussi des commerçants, artisans, chefs d'entreprises, hébergeurs et agents communautaires.

Lors de son discours Hervé Chérubini, président de la Communauté de communes, a vivement exprimé la qualité de l'action collective conduite en faveur de notre territoire. Extraits...

“ Le dynamisme et l'attractivité de notre territoire sont le fruit de nos efforts communs. Pour cet engagement, je remercie l'ensemble des élus municipaux et communautaires, qui apportent aide et compétences dans les projets que nous menons, sous oublier les agents communautaires pour leur implication et leur sens du service public. Je salue aussi les Présidents des Communautés voisines et du Pays d'Arles avec lesquels nous sommes en interaction. Notre réalité est celle d'un territoire dynamique et inventif, conciliant tradition et modernité, ouvert aux échanges, riche d'une notoriété nationale et internationale. Ensemble, nous agissons pour un territoire de vie dédié à ses habitants et à ses entreprises. Jamais comme aujourd'hui la tension entre les besoins, tels qu'ils sont exprimés par la population, et les moyens financiers n'a été aussi forte.

Contexte

Dans un contexte social troublé, il me semble primordial de faire preuve de plus de pédagogie sur notre action, nos services publics et nos atouts. Au fil des années, la Communauté de communes a vu son action se renforcer dans de multiples domaines que représentent le développement économique, l'aménagement et la gestion de zones d'activité, l'immobilier d'entreprises, le commerce, le tourisme, l'eau, l'assainissement, les eaux pluviales urbaines, la protection des inondations, l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes qui le souhaitent, un policier municipal mutualisé, la voirie, l'éclairage public, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la gestion des déchets, la transition énergétique...



“Aujourd'hui,
plus de 110 agents
travaillent
quotidiennement
au service de notre
territoire.”



Pourtant, tant cette action que le dynamisme de ses investissements restent souvent méconnus. Les collectivités locales sont le premier investisseur public en France. L'impact sur la dynamique nationale et locale est certain. Il est attesté par toutes les études menées sur ce sujet, particulièrement en termes d'activité et d'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ou le tourisme qui représentent à eux deux plus de 60 % de l'activité économique des Alpilles.



L'investissement demeure alimenté par des besoins structurels importants, notamment dans le développement de nouvelles technologies, de la mise aux normes et de l'environnement.



En présence de Monica Michel, députée de la 16^{ème} circonscription, Claude Vulpian, président de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette et des élus du territoire, Hervé Chérubini a formulé son souhait que les territoires ruraux conservent leur proximité dans leur mission de services publics et un esprit d'efficacité de l'action publique locale comme de l'expression de la démocratie locale.

En 2019

Pour cette nouvelle année mon premier vœu est celui de préserver et de mettre en valeur ensemble notre capital commun, notre identité, notre cadre de vie remarquable et envié, nos savoirs-faire traditionnels et innovants, l'agriculture, l'économie, le patrimoine, notre culture, nos services publics... Appréhender toute la diversité et la richesse de nos territoires nécessite une adaptation aux contextes locaux.

Mon deuxième vœu est plus large. Vous savez que depuis près de deux ans l'avenir institutionnel de notre territoire est en débat et discussions et tout le monde durant cette période a largement eu le temps de s'exprimer. Aujourd'hui il est temps de trancher et j'en appelle au Gouvernement pour que cela soit le cas. Cette situation d'incertitude sur l'avenir institutionnel du territoire pèse

sur les fonctionnements de nos collectivités. Le problème principal concerne les programmations à moyen terme des investissements sur notre territoire. Pour travailler à son efficacité il est important que nous ayons rapidement des décisions de prises.

Des finances toujours saines

La situation financière de la Communauté de communes demeure saine, sans endettement sur le budget principal, avec l'aide financière du Département des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'État, que je souhaite remercier ici. Cette situation nous permet de mener des projets dans nos dix villages à l'environnement naturel préservé et de doter des services et des équipements publics nécessaires au plein épanouissement de la population et de l'attractivité du territoire. ” ”

Dans un contexte de baisse de dotations de l'État aux collectivités, les dépenses d'investissement marquent le pas dans de nombreux territoires. Pas dans les Alpilles !

Contrairement à d'autres territoires, la Communauté de communes continue d'assurer un niveau élevé de prestations publiques et permet aux communes de le faire à leur échelle via une redistribution forte, et ce, sans hausse de la fiscalité, mais en ayant supprimé des niches fiscales et en ayant procédé à un audit des bases fiscales qui porte ses fruits aujourd'hui. Le travail opéré nous a permis de "limiter" les dégâts et de ne pas faire peser sur les entreprises, les ménages ou les communes les pertes de dotations de l'État.

La **CCVBA** a perdu 26 % de dotations depuis 2014 (soit plus de 400.000 €) et ce alors même que les transferts de compétences imposés par la loi devaient apporter plus de dotations. Si on calcule à périmètre constant de compétences, c'est l'équivalent d'une perte de 50 % de versements de l'État depuis le début du mandat. Or, depuis 2014, sans aucune augmentation de la fiscalité communautaire, que ce soit pour les entreprises ou les ménages, 22.700 000 € de dépenses d'équipement ont été réalisées par la **CCVBA** dont : 9.000 000 € pour la collecte et le traitement des déchets, la transition énergétique, le développement économique, la voirie et le patrimoine communautaire et 13.700 000 € pour la réparation, l'entretien et l'extension du réseau des eaux usées et de l'eau potable.

11.100 000 € d'investissement en 2019, il est envisagé de poursuivre et d'accélérer l'effort d'équipement avec des enveloppes budgétaires à hauteur de 3.900 000 € pour la collecte et le traitement des déchets, la transition énergétique, le développement économique, la voirie et le patrimoine communautaire ainsi que 7.200 000 € pour la réparation, l'entretien et l'extension du réseau des eaux usées, de l'eau potable et des eaux pluviales urbaines.



Accompagnements de proximité avec le Service Éco de la CCVBA

Le Service Éco est à la disposition de l'ensemble des acteurs du territoire pour toutes questions relatives à leurs activités. Il accompagne les entreprises, commerces et artisans à toutes les étapes de leur vie : création, financement, développement/RH, promotion, export etc... Plusieurs réunions thématiques ont été organisées en 2018, notamment sur : la dématérialisation des marchés publics lors d'une matinée proposée à la salle des fêtes de Mas-Blanc-des-Alpilles (photo) ou dans le cadre des

"Lundis réussite" avec la Chambre des Métiers permettant d'évoquer avec une trentaine d'entreprises participantes le marché du travail, la fiscalité ou le règlement européen de protection des données. Concernant la redynamisation des centres-villes, des actions ont été menées avec les associations de commerçants et les communes sur Mouriès, Le Paradou, Saint-Étienne-du-Grès et Saint-Rémy-de-Provence. ● Vous avez un projet de création ou de développement de votre entreprise ? Contactez le Service économie : economie@ccvba.fr ou ☎ 04 90 54 54 20.

Économie & Savoir-faire des Alpilles

Rencontres et découvertes avec les professionnels du territoire

En 2018, la seconde édition des journées "À la rencontre des Savoir-Faire des Alpilles" a permis de découvrir plus de 30 entreprises à travers tout le territoire. Elles ont ouvert leurs portes pendant trois jours pour partager leur savoir-faire, comprendre leur métier et apprécier la qualité de leurs produits. Des traditionnels moulinsiers et viticulteurs jusqu'aux saveurs du terroir, en passant par les métiers d'art dans l'intimité de leur atelier et des entreprises du patrimoine vivant. La CCVBA a ensuite invité une partie de ce collectif à exposer sur un stand de 18 m² mis à disposition lors du salon "Provence Prestige", afin de représenter les acteurs qui façonnent la magie de notre territoire. Rendez-vous pour la prochaine édition en octobre 2019 pour explorer encore plus de trésors et talents des Alpilles.



Tourisme & Promotion

Une stratégie, une Marque "Alpilles en Provence" et Fontvieille intègre l'office de tourisme intercommunal

L'année 2018 a permis d'élaborer une stratégie de communication touristique communautaire appelée à servir avantagement la promotion 2019. Ce résultat obtenu en temps record, avec la création d'une Marque pour notre territoire, est le fruit d'une étroite collaboration conduite l'an passé grâce à l'implication et aux apports de réflexions de plusieurs dizaines de socio-professionnels du tourisme. Dès cette année, la stratégie touristique établie pour les cinq ans à venir en liant le développement de l'attractivité du territoire comme la préservation de l'environnement va assurément apporter de bons résultats. Stratégie qui permettra de prévoir les actions à mener, les investissements à prévoir ou cibler les clientèles que nous souhaitons accueillir. Ces actions nécessiteront de forts partenariats avec l'ensemble des acteurs touristiques.

L'année 2019 va donc voir l'Office de tourisme communautaire entrer dans la phase opérationnelle d'une promotion touristique cohérente pour les villages avec comme accroche le lumineux et convaincant slogan "Terre lumière". Tout est dit. Nous sommes bien dans les Alpilles en Provence, marque qui va offrir une belle lisibilité et de la cohérence au message à partager avec les visiteurs en quête d'expérience de ressourcement, de déconnexion, de pleine nature, de paysages, lumière, senteurs, goût, art de vivre, culture... Depuis le 1^{er} mars la commune de Fontvieille a intégré l'Office intercommunal.



L'Office de tourisme intercommunal participera du 8 au 11 avril à une opération de promotion à Moscou aux côtés du Comité régional du tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, des Offices de tourisme d'Aix-en-Provence, Marseille et d'hôteliers du territoire. Ce démarchage organisé par le CRT permettra de présenter notre territoire et nos atouts à des journalistes et des Tour opérateurs Russes, à l'occasion de l'ouverture de la ligne Aérienne directe Marseille-Moscou opérée par Aeroflot Airlines et Aigle Azur. L'office intercommunal travaille également sur un cahier des charges du site Internet de la destination Alpilles en Provence. Cet outil de promotion et d'information de notre territoire touristique devrait être mis en ligne en fin d'année.

Les interventions 2018 et 2019 portent sur l'aménagement ou la requalification de 4 zones d'activités avec l'appui financier du Département

Les réflexions intègrent les aspects fonctionnels mais également qualitatifs de ces zones (intégration paysagère, qualité des espaces publics...) afin de rendre le cadre de vie professionnel plus agréable et attractif. Les travaux sur la zone de la Gare, premier pôle commercial des Alpilles avec 20 % de la consommation des ménages et plus de 38 millions de chiffres d'affaires, ont commencé et devraient être terminés avant fin 2019. À Saint-Rémy-de-Provence vont également débuter en 2019 les travaux de viabilisation de 3,3 hectares sur la Massane. Les études préalables pour l'extension de 3,8 hectares de la zone d'activité d'Aureille et d'un hectare de plus sur la zone d'activité "Les grandes terres" à Eygalières se dérouleront également en 2019. Les services techniques sont en passe de terminer une nouvelle signalétique sur l'ensemble des zones d'activité non équipées avec des plans de zones et des lattes d'identification des entreprises.



1 chiffre En 2018, 250 entreprises ont été accompagnées par le service de développement économique en lien avec les chambres consulaires, Initiative Pays d'Arles, Intermade, Procamex, TMS...

Dans le cadre de la politique de développement, la Communauté de communes améliore la qualité d'accueil dans les zones d'activité

L'objectif est de les rendre plus visibles de l'extérieur, faciliter les déplacements internes et communiquer sur les entreprises résidentes.



Comme pour la zone d'activité de la Massane un totem sera mis en place à l'entrée de chaque zone ainsi qu'un plan d'information recensant les entreprises. L'installation sera effective dès la deuxième quinzaine de mars sur les zones d'activité suivantes : Trébons (Aureille), Grandes Terres (Eygalières), Lagettes (Fontvieille), Roquerousse et Capelette (Maussane-les-Alpilles), Sainte-Philomène (Mouriès), Laurade (Saint-Étienne-du-Grès).



La signalétique de la zone d'activité de la Gare sera déployée en 2020 après ses travaux de requalification dont la fin est programmée en décembre 2019.

Économie & Innovation

Des travaux à Fontvieille, Eygalières, des partenariats et une malle pédagogique de l'amandier pour les scolaires du territoire

Les travaux de "La Bergerie de Fontvieille" vont démarrer dans quelques semaines dans le but d'accueillir des entreprises des filières liées notamment à l'environnement et au paysage. Ce projet est le fruit du développement de la filière de l'amande pour lequel les implantations progressent. De plus, les recherches sur le bio notamment vont être poussées en 2019 grâce à un partenariat mené avec la Fondation de France qui financera les recherches de notre partenaire, le Groupe de recherche en agriculture biologique (Grab).

Partenariats financiers, mais aussi d'accompagnement au développement de projet comme l'installation d'une casserie d'amandes privée sur Eygalières pour 2020, ainsi que des soutiens techniques et la promotion de productions dans le cadre d'une convention avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. La **CCVBA** travaille à des projets européens d'innovation dans l'agrotourisme et la chaîne agroalimentaire notamment avec le CIHEAM de Montpellier (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) et Supagro afin d'accélérer le développement de notre filière agricole et agroalimentaire.



C'est également à ce titre que l'outil pédagogique de la malle de l'amandier (photo) a été élaboré en coopération avec le Parc naturel régional des Alpilles.

Elle offrira, dès cette année à 12 classes de nos écoles, de partager un projet de découverte de la filière et plus largement des bonnes pratiques environnementales. Pendant le mois de mars, lors de la floraison des amandiers, les enfants découvriront in situ dans une amandaie située à Mouriès, chez Bénédicte Crouau et avec Bruno Dunand, deux producteurs qui expliqueront l'arboriculture, leur métier et la biodiversité.



En bref...

Eau & Assainissement

Une grosse partie des investissements portés par la **CCVBA** relèvent des domaines de l'eau et de l'assainissement et depuis cette année du pluvial urbain

Partant du principe fondé que l'inaction en la matière coûtera cher d'un point de vue financier et environnemental, les élus du Conseil communautaire anticipent. Ils ont engagé un vaste programme d'investissements sur plusieurs années pour ne pas faire subir dans un futur proche une brusque flambée du prix de l'eau et des conséquences désastreuses pour notre milieu naturel.

La Communauté de communes investit massivement dans la rénovation des réseaux d'eau, d'assainissement et de pluvial à travers des chantiers dans toutes les communes et notamment à Saint-Étienne-du-Grès, Aureille, Mouriès et Fontvieille.

La **CCVBA** est engagée dans une chasse aux gaspillages en recherchant les fuites ou en améliorant les rendements des réseaux communautaires, en investissant également sur nos stations de pompage, les stations d'épuration en les rénovant ou en créant comme pour Maussane-Les Baux-Le Paradou. Cette politique publique est payante et reconnue par les communes avec comme exemple les reprises en Régie de l'eau et de l'assainissement d'Eygalières en 2018 et de l'assainissement de Fontvieille depuis le 1^{er} janvier 2019.

Travaux d'amélioration de la desserte d'eau de ville à Mas-Blanc des Alpilles, Eygalières et Saint-Étienne-du-Grès

Durant le premier trimestre plusieurs chantiers d'amélioration de la desserte d'eau de ville ont été programmés par la Régie Eau & Assainissement. Tout d'abord, début février sur le site de la station de pompage de la commune de Mas-Blanc-des-Alpilles, la **CCVBA** a fait procéder au remplacement du système de tuyauterie et la pose



d'une nouvelle pompe pour un montant de travaux de 14.500 € HT.

Dans la continuité la commune d'Eygalières (photos) a connu le renforcement de la station de reprise de desserte en eau potable pour un

montant de 90.000 € HT. Ce nouveau dispositif comprend la mise en service de 4 pompes (dont une de secours) d'un débit total de 150 m³/heure, un réseau de tuyauteries inox, mises à jour d'automatismes... Un renforcement de l'alimentation électrique de la station de pompage a été également effectué par les services d'Enedis.

Depuis début mars de nouveaux travaux de maintenance sont conduits à Saint-Étienne-du-Grès avec le renouvellement des canalisations du collecteur principal et l'installation d'une nouvelle pompe pour un coût de 30.000 € HT.



“Toute l'action intercommunale tend à lier économie et environnement en favorisant la transition énergétique”



Led

L'éclairage intra-communautaire financé dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte

En 2018, la Communauté de communes a équipé 230 points lumineux de lanternes LED à faible consommation d'énergie répartis sur l'ensemble de ses zones d'activité et chemins intra-communautaires. L'ensemble de l'éclairage public sera équipé de LED fin 2019. Ce programme a bénéficié d'un financement exceptionnel de CEE Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 135.000 €, porté par le PETR du Pays d'Arles. Cette opération va diviser d'au moins par deux la consommation électrique liée à l'éclairage public de la Communauté de communes pour un investissement financé intégralement, soit une économie annuelle envisagée de 15.000 €.

Gestion des milieux aquatiques - Prévention des inondations

La Communauté de communes investit pour la protection des inondations et la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI)

À ce titre, la Communauté de communes a pris en charge les travaux nécessaires sur le lac du Peiroo à Saint-Rémy-de-Provence. Lors de cette intervention utile au remplacement de deux vannes du barrage, le lac artificiel a dû être vidé de ses 80.000 m³, ce qui a donné lieu à de magnifiques paysages temporaires. Par la suite, les 80.000 m³ ont été réintroduits dans ce lac, site remarquable des Alpilles. Toujours dans le cadre de la compétence GEMAPI des études sont en cours pour le Vigueirat sur les communes de Fontvieille et de Saint-Étienne-du-Grès.





Opération

788 sapins de Noël collectés pour la filière de compostage

Toujours sur le thème de la valorisation, la collecte des sapins de Noël a été relancée durant tout le mois de janvier dans les centres de village. Les 788 arbres récupérés, soit 38% de plus qu'en 2018, sur les sites des 14 points d'apport volontaire mis en place pour cette "récup" ont été depuis transformés en compost. L'opération sera renouvelée en janvier 2020.

Internet



Mise à jour

Le site Internet communautaire vient de faire l'objet d'un relookage plus dynamique. Ce rafraîchissement de Webdesign est destiné à

accentuer la présence numérique et la lisibilité quotidienne de la Communauté de communes sur la toile.



Un règlement pour améliorer l'information aux usagers et la qualité du service

La **CCVBA** a édité un règlement pour améliorer l'information aux usagers et la qualité du service apporté. Ce règlement intercommunal de Collecte des déchets ménagers et assimilés a été pris par arrêté le 17 décembre 2018. Il a pour vocation de

présenter les conditions d'exécution du Service public des déchets, les droits et obligations des intervenants dans le service public proposé. Vous pouvez le consulter au siège de la Communauté de communes, dans les mairies ou en téléchargement sur le site Internet.



enjeux actuels en matière de gestion des déchets au regard des caractéristiques du territoire. Cette étude a permis de définir les dispositifs à mettre en œuvre pour continuer à proposer un service de qualité et développer le recyclage et la valorisation des déchets selon la réglementation en vigueur, tout en réduisant les impacts environnementaux.

Diminuer les coûts de transport par la création d'un quai de transfert, mettre en place une collecte en porte à porte grâce à des bacs individuels dès que cela est possible, développer les colonnes enterrées dans les centres villages, adapter la fiscalité, sont autant de pistes à développer dans les années à venir.

Collecte des déchets ménagers et assimilés

En 2019, les déchèteries seront à l'ordre du jour de la **CCVBA**

Ainsi, seront lancées les études préalables au réaménagement et à la requalification des déchèteries de Saint-Rémy-de-Provence et Maussane-Paradou. Parallèlement, une réflexion sera menée sur les conditions d'accès aux professionnels et les horaires d'ouverture.

La Communauté de communes s'est aussi engagée sur un programme d'actions pour six ans à hauteur de 1.700 000 € (dont 1.000 000 € de subventions) dans le cadre d'un programme européen LIFE porté par la Région Sud.



Les premières actions seront mises en œuvre au cours de cette année. Elles porteront sur la prévention avec l'élaboration du Plan local de prévention et de gestion des déchets et sur les déchets verts avec la mise en place d'un broyeur mutualisé à destination des services techniques des communes et d'un service de broyage à domicile pour les particuliers.

Optimiser la collecte, répondre aux enjeux actuels

En 2018 s'est déroulée l'étude d'optimisation de la collecte des déchets ménagers. Depuis le transfert de compétence au 1^{er} janvier 2017, la collecte est mise en œuvre selon un schéma et des dispositifs qui préexistaient sur chacune des 10 communes qui composent le territoire.

Il s'est avéré nécessaire de réfléchir de façon globalisée pour proposer un service intégrant les

1 chiffre

En 2018 ce sont près de 3.000 appels traités par le Service Info-Déchets. Près de la moitié pour le ramassage des encombrants et 1/3 pour la collecte.

SERVICE INFO DÉCHET
☎ 04 84 510 620
info.dechet@ccvba.fr



Le nouveau siège de la Communauté de communes ouvrira ses portes courant avril



Cas pratique qui permet de lier économie, développement du service public et environnement, le nouveau siège de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles présente un caractère exemplaire et démonstratif en la matière.

Il ouvrira ses portes au public courant avril sur le site de la zone d'activité de la Massane à Saint-Rémy-de-Provence.

Cette opération a permis à notre territoire d'être labellisé Territoire à énergie positive pour la croissance verte. La qualité du bâtiment a obtenu le label Or des Bâtiments durables méditerranéens en phase conception. Une belle réussite au service de la proximité avec les habitants et de l'action quotidienne de la Communauté de communes.




Pour répondre à ces enjeux et limiter l'empreinte carbone de son nouveau siège, la Communauté de communes a choisi d'utiliser des matériaux biosourcés issus de filières locales (bois des Alpes, balle de riz de Camargue) et de valoriser les énergies renouvelables : chaudière à granulés bois, chauffe-eau solaire et installation de trois ombrières photovoltaïques qui permettront à la collectivité de produire plus d'énergie qu'elle n'en consommera.

Ce bâtiment à Énergie positive a obtenu le label "Bâtiment durable méditerranéen - Niveau Or en phase conception". D'une surface utile d'environ 1.100 m², il permettra aux administrés d'accéder à l'ensemble des services sur un même lieu et de faciliter la mutualisation de certaines missions. Les coûts de fonctionnement seront donc réduits pour la **CCVBA**.

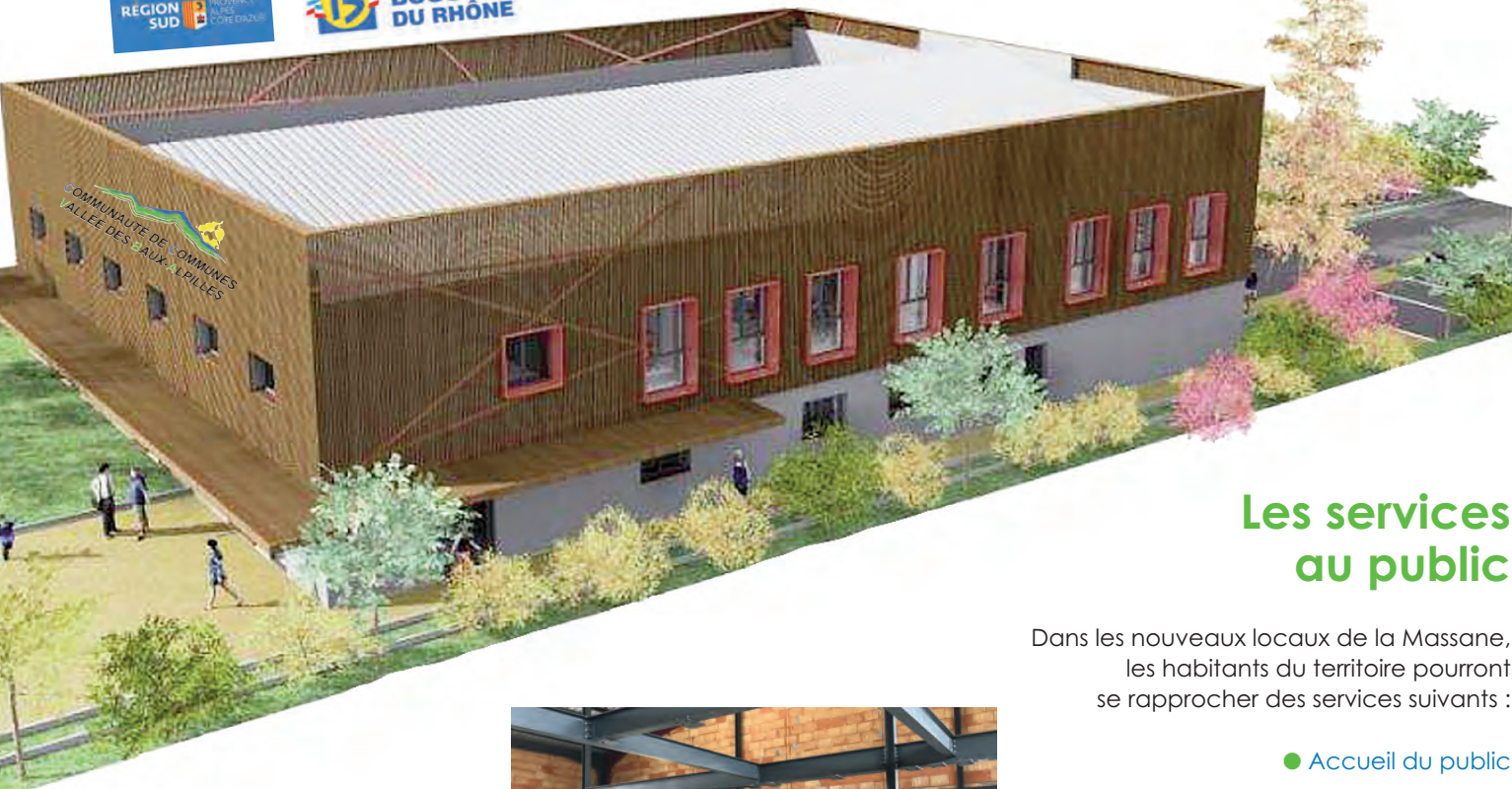
Démarrés en avril 2018, les travaux se sont achevés fin février pour un montant de 1,5 M € hors taxes et ont bénéficié des soutiens financiers du Ministère de

l'Écologie, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 1.000 000 €. Ces travaux ont vu la participation de plusieurs entreprises locales. Le nouveau siège de la Communauté de communes a valeur d'exemple en pays d'Arles en matière de développement durable et de transition énergétique.

NOUVELLES COORDONNÉES POSTALES

Communauté de communes Vallée des-Baux-Alpilles
 ZA La Massane 23, avenue des Joncades Basses
 13210 SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE



Les services au public

Dans les nouveaux locaux de la Massane, les habitants du territoire pourront se rapprocher des services suivants :

Performances énergétiques du bâtiment

- Déperditions limitées par la présence d'une forte isolation, menuiseries hautes performances, VMC double flux, rafraîchissement et non climatisation, détection d'absence pour l'éclairage et minuterie.

- Éclairages leds, chaudière granulés bois, chauffe-eau solaire, 3 ombrières photovoltaïques (65kWh 86 MWh/an) dont une partie en auto-consommation (rafraîchissement, bureautique, cuisine, etc...) et revente du surplus, bornes véhicules électriques, vélos électriques.



Biodiversité

- Perméabilité du sol (partie jardin).
- Pose de nichoirs.
- Plantations d'espèces végétales endémiques peu gourmandes en eau.
- Plantations d'arbres fruitiers et de plantes mellifères.



- Accueil du public
- Direction générale des services
 - Comptabilité
 - Services financiers
 - Service juridique et Marchés publics
 - Ressources humaines
 - Développement économique
- Pôle aménagement et développement durable
 - Foncier
 - Autorisation droits des sols
 - Déchets et transition énergétique
- Services techniques
- Pôle eau et assainissement
 - Eau potable
 - Assainissement collectif et non collectif
- Police mutualisée

Le Journal de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles

23, avenue des Joncades Basses - Zone d'activité de la Massane 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône - FRANCE) ☎ 04 90 54 54 20 Fax 04 90 54 54 16. **SITE INTERNET** <http://vallee-des-baux-alpilles.fr>
MESSAGERIE bienvenue@ccvba.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Hervé Chérubini (Président de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles). **RÉDACTRICE EN CHEF** Karine Briand (Directrice générale des services). **RÉALISATION** Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles. **ILLUSTRATIONS** pour ce numéro CCVBA. DR. **TIRAGE** 13.850 exemplaires. Dépôt légal à parution. **PÉRIODICITÉ** 2 numéros par an imprimés sur papier écologique. **IMPRESSION** pour ce numéro Imprimerie des Alpilles (FONTVIEILLE), attestée Impri'Vert ☎ 04 90 54 60 60. **DISTRIBUTION** Association Delta sud insertion (SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE).



400 élèves ont donné de la voix à l'Alpilium dans le cadre de "Passion Française 2018"

*Musicades
et Olivades*

"Le programme *Passion* pour lequel nous sommes partenaire de la Communauté de communes est le seul rendez-vous de tous les enfants des Alpilles sous l'égide de la musique classique" commente Dominique Oger, président fondateur de l'association "Musicades et Olivades" créée en 2010.

Pour la 5^{ème} édition de ce programme d'éveil à la musique proposée le 19 octobre dernier avec le concours du Conservatoire de musique du Pays d'Arles, les scolaires du territoire invités par la Communauté de communes, ont tout d'abord prêté une oreille plus qu'attentive confortablement installés dans les fauteuils de l'Alpilium, puis applaudi avec ferveur les prestations de bel canto, violon ou piano à deux ou quatre mains, avant de chanter a capella le célèbre air de Carmen avec une justesse tout à fait remarquable.

Retentissant résultat des sessions "Musique passion" financées par la Communauté de communes.

